

L'IMPARIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux : 2, Rue du Marché, 2.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES

Imp. COURVOISIER, rue du Marché, 2
La Chaux-de-Fonds
et rue du Collège, 309, Locle.

| Arrivée de | | GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS | | | | | | | | | | | | Départ pour | | | | | | | | | | | | | | |
|-----------------|-------|---------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------------|-----------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|----|
| Du 15 Oct. 1886 | | Du 15 Oct. 1886 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Locle | 5 40 | m. | m. | m. | s. | Locle | 4 30 | m. | m. | m. | s. | s. |
| Morteau | 9 24 | 9 24 | 9 24 | 9 24 | 9 24 | 9 24 | 9 24 | 9 24 | 9 24 | 9 24 | 9 24 | 9 24 | 9 24 | 9 24 | Morteau | 9 59 | 9 59 | 9 59 | 9 59 | 9 59 | 9 59 | 9 59 | 9 59 | 9 59 | 9 59 | 9 59 | 9 59 | |
| Besançon | 9 24 | 9 24 | 9 24 | 9 24 | 9 24 | 9 24 | 9 24 | 9 24 | 9 24 | 9 24 | 9 24 | 9 24 | 9 24 | 9 24 | Besançon | 9 59 | 9 59 | 9 59 | 9 59 | 9 59 | 9 59 | 9 59 | 9 59 | 9 59 | 9 59 | 9 59 | 9 59 | |
| Neuchâtel | 9 51 | 1 13 | 1 13 | 1 13 | 1 13 | 1 13 | 1 13 | 1 13 | 1 13 | 1 13 | 1 13 | 1 13 | 1 13 | 1 13 | Neuchâtel | 9 29 | 9 29 | 9 29 | 9 29 | 9 29 | 9 29 | 9 29 | 9 29 | 9 29 | 9 29 | 9 29 | 9 29 | |
| Genève | 8 42 | 1 13 | 1 13 | 1 13 | 1 13 | 1 13 | 1 13 | 1 13 | 1 13 | 1 13 | 1 13 | 1 13 | 1 13 | 1 13 | Genève | 9 29 | 9 29 | 9 29 | 9 29 | 9 29 | 9 29 | 9 29 | 9 29 | 9 29 | 9 29 | 9 29 | 9 29 | |
| Bienne | 11 47 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | Bienne | 10 7 | 10 7 | 10 7 | 10 7 | 10 7 | 10 7 | 10 7 | 10 7 | 10 7 | 10 7 | 10 7 | 10 7 | |
| Berne | 11 47 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | Berne | 10 7 | 10 7 | 10 7 | 10 7 | 10 7 | 10 7 | 10 7 | 10 7 | 10 7 | 10 7 | 10 7 | 10 7 | |
| Bâle | 11 47 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | 2 12 | Bâle | 10 7 | 10 7 | 10 7 | 10 7 | 10 7 | 10 7 | 10 7 | 10 7 | 10 7 | 10 7 | 10 7 | 10 7 | |

PRIX D'ABONNEMENT : franco p^r la Suisse
1 an, fr. 10; 6 mois, fr. 5.50;
3 mois, fr. 3.

Pour l'Étranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne ou son espace; prix minimum d'une annonce, 75 centimes.

— LUNDI 25 AVRIL 1887 —

La Chaux-de-Fonds

Orchestre l'Opéra. — Répétition, lundi 25, à 8 1/2 h. du soir, au Café Kunz, Balance 45.

Café du Télégraphe. — Concert donné par M. et Mme Ansaldo, M. et M. Marti, lundi 25, dès 8 h. du soir.

Club de l'Excursion. — Assemblée générale, mardi 26, à 8 h. du soir, au local.

Prédictions pessimistes.

Il serait puéril de nier que le danger d'une alliance entre la France et la Russie contre la politique allemande ait frappé le chancelier et qu'il ait adopté immédiatement une ligne de conduite propre à lui permettre d'achever, avant sa mort, œuvre de l'unité allemande.

« Je ne parle pas d'un plan vague et indéterminé, — dit le correspondant londonien du *Ma-* — mais d'un programme réel qu'il a soumis à l'empereur et qu'il va réviser avec sa décision habituelle.

Ce plan est la germanisation immédiate *per fas nefas* de l'Alsace-Lorraine, malgré ses protestations ou celles de la France.

Il faut que toute sympathie française soit radicalement extirpée des provinces annexées, et ce qui a été déjà fait à cet égard, quelque révoltant que ce soit, n'est rien en comparaison de ce qui se fera.

On n'hésitera pas, pour arriver à ce but, à employer la brutalité ou la violence et tous les moyens possibles, même une guerre avec la France.

Les Français doivent se convaincre de cela, afin de se défendre en connaissance de cause.

Le prince de Bismarck ne déclarera pas la guerre à la France; mais il fera tout pour la faire déclarer, car il sait que l'Europe prendra parti pour la nation qui aura été offensée, mais surtout pour la nation qui aura ouvert les hostilités. »

Le commerce de vins en Suisse

La statistique fédérale nous indique en chiffres éloquents l'importance du trafic de vins secs chez nous depuis onze ans. Il est en Suisse 740 quintaux métriques de ces raisins en 1876, 949 quintaux en 1877, 774 en 1878, 196 en 1879, 2499 en 1880, 2854 en 1881, 8802 en 1882, 15,141 en 1883, 20,939 en 1884, 19,527 en 1885, 19,062 en 1886, ce qui prouve d'une façon évidente que les chiffres des années 1876-1878 représentent la quantité de ces raisins employés pour la confiserie et l'usage du ménage, alors que l'industrie de la fabrication de vin de raisins secs n'avait pas encore pris pied chez nous. Tandis que cette fabrication a augmenté progressivement d'année en année, jusqu'en 1885, elle est depuis restée stationnaire ou à peu près, sans doute parce que 1884 et 1885 ont été de bonnes années de vins.

D'après des calculs basés sur les prix d'achat d'un raisin sec et du prix de vente de ces vins par les fabriques, on peut admettre, sans exagérer, que ces trois dernières années il a été produit

annuellement 80,000 hectolitres de vin de raisins secs qui, comme cela se fait généralement, mélangés par égales parts avec les vins du Midi, mettent 160,000 hectolitres de vin en concurrence avec nos vins du pays *naturels*. Ces vins de raisins secs coupés se vendent sous de faux noms au prix de 45 francs en moyenne, ce qui donne la somme énorme de sept millions de francs qui s'opposent au débouché de nos vins suisses et à leur vente régulière à un prix rémunérateur.

Il faut tenir compte en outre des vins fabriqués avec des raisins noirs frais venant d'Italie, puis des coupages de vins du Midi et de vins de raisins secs faits en France, dont la statistique ne nous donne pas de chiffres suffisants, mais qui peuvent être évalués à cinq millions de francs pour le moins.

Ce qui prouve suffisamment que la France ne peut plus concourir, c'est qu'elle ne récolte pas assez de vins pour sa propre consommation.

Elle récolte 25,000,000 hectolitres de vin naturel; elle fabrique 2,700,000 hl. de piquettes et vins de marcs; elle fabrique 3,300,000 hl. de vins de raisins secs, et elle achète 15,000,000 hl. de vins à l'étranger.

Le commerce de vins suisse ne devrait plus rien acheter dans ce pays, mais bien plutôt dans les pays producteurs, où la France elle-même puise pour couvrir son déficit, soit en Hongrie, en Autriche, en Italie et en Espagne.

En face de ces chiffres officiels, un négociant zurichois, marchand de vins en gros, M. Louis Grenier, estime que nos lois ne sont pas suffisantes pour protéger l'honnête vigneron ou le négociant probe qui vend ses vins pour ce qu'ils sont. Ces lois empêchent tout au plus que les ingrédients nuisibles et étrangers au vin lui soient ajoutés, mais laissent portes ouvertes à deux battants à la vente de vins bien fabriqués.

« Le public s'imagine, dit M. Grenier, que le chimiste peut constater avec certitude qu'un vin déclaré naturel l'est effectivement, tandis que ce n'est pas du tout le cas. Par une analyse pénible et difficile, on peut tout au plus constater que le vin analysé ne présente pas d'éléments qui puissent induire à nier sa sincérité, mais cette analyse ne certifiera jamais que le vin expertisé est positivement du vin naturel.

» Je veux prouver d'une part, par des documents, qu'un chimiste suisse contesta la sincérité à un vin de plaine toscan de l'année 1882, et qu'il conclut par son analyse que ce vin devait avoir été *gallisé*, tandis que les chimistes de France et d'Italie qui ont analysé ces mêmes vins trouvèrent que malgré les proportions anormales qu'ils ont eues, ils devaient être classés parmi les vins courants naturels.

» Je veux prouver, d'autre part, que le même chimiste, auquel il fut remis du vin pur de raisins secs, déclaré vin du Palatinat, ne trouva pas que son analyse lui donnât des points d'appui suffisants pour nier la sincérité de ce vin.

» De pareils erreurs arrivent quotidiennement et c'est ensuite de l'incompétence de la chimie en pareille matière que les fabricants de vins de raisins secs garantissent l'impunité à leurs acheteurs, quand même ils mettraient leurs produits en vente sous le titre de vins naturels. M. Ar-

mand de Gauthier, à Paris, qui est la première autorité en France en fait de chimie analytique des boissons, reconnaît l'impossibilité de distinguer d'une façon précise et certaine un vin de raisins secs bien fabriqué d'un vin naturel. Bismarck s'exprime au sujet des analyses chimiques en général dans les termes suivants: « On ne peut pas se baser sur des analyses qui n'ont pas été faites à double par les premiers chimistes connus, et encore doivent-elles avoir été faites dans deux laboratoires différents. » Une preuve frappante de l'inexactitude avec laquelle opèrent souvent les chimistes experts se trouve dans les analyses du docteur Klinger de Stuttgart, lequel fut appelé par le tribunal à analyser trois échantillons de vins, tirés à son insu les trois du même tonneau. Chacune de ces trois analyses donna un résultat différent.

» Les chiffres que je donne au commencement de cet écrit, comme aussi le fait que les fabriques de vins de raisins secs de Bâle, Porrentruy, Genève, Zurich (Aussersihl) et ailleurs travaillent encore avec activité et produisent les immenses quantités de vins citées, qui cependant ne sont cotées nulle part, pas plus dans les cartes à vin pompeuses des hôtels et restaurants que dans un prix-courant quelconque d'un marchand de vins, sont des preuves à l'appui de mon assertion.

(A suivre.)

Chronique Suisse.

Les gens qui filent. — En mai 1886, un fabricant thurgovien nommé Müller disparaissait de Zihlschlacht, en Thurgovie, laissant ses affaires en pleine déconfiture. On a arrêté le fuyard à Orsowa, à la frontière hongroise-roumaine, et il a été ramené en Thurgovie, où il passera en jugement pour banqueroute frauduleuse.

Le siège d'un siège. — On écrit de Berne, à propos de la session des Chambres :

« Le calme le plus profond règne, les vieilles querelles sont oubliées, on est devenu indifférent à tout, mais l'homme n'est pas parfait, et au moment où on a fixé par des lois les droits de propriété même sur les conceptions immatérielles, voici qu'un siège a donné lieu, ni plus ni moins que l'église des Ursulines (Mariahilf) à Lucerne, à une contestation de droit privé.

M. S. Kaiser, député de Soleure, a occupé jadis un siège qui lui fut ravi par le destin. Plusieurs députés l'occupèrent et en dernier lieu il le fut par M. Engel, de Douanne. M. Engel ayant démissionné, M. Kaiser est allé reprendre son ancien siège. Le successeur de M. Engel, le Dr Bähler, de Bienne, survint et crut aller prendre la succession de son devancier, mais M. Kaiser était installé et le siège du siège a eu lieu. Forcé est resté à M. Simon Kaiser: « possession vaut titre », « j'y suis, j'y reste ». Ni M. le Dr Bähler, ni le chancelier n'ont pu obtenir autre chose du député soleurois, qui est resté maître de la situation. »

Fondation Winkelried. — La commission de la fondation Winkelried a été composée des colonels Meister, à Zurich, Geissbühler, à Lucerne, Grenus, à Berne, du major von Arx, à Soleure, et de M. le conseiller Golaz, à Lausanne.

Consulat de Suède et Norvège. — M. Adol-

phe Mansbach, nommé vice-consul des Pays scandinaves à Genève par M. le chevalier A.-M. de Schæck, consul général de Suède et de Norvège auprès de la Confédération, reçoit l'exequatur.

A propos des écus de tir

A l'occasion de la dernière assemblée générale de la Société suisse des carabiniers, un délégué avait émis certains scrupules au sujet de la *bonne cible* « Genève » ajoutée pour le prochain tir fédéral au nombre ordinaire des bonnes cibles. Mais il lui a été répondu que Genève se trouve dans une situation un peu exceptionnelle et avait besoin d'un équivalent de rentrées susceptible de compenser la perte d'autres recettes dont bénéficiaient les précédents tirs fédéraux. Le comité central avait du reste lui-même constaté que cette exception faite en faveur de Genève ne pouvait faire règle pour l'avenir ; un des motifs principaux qui l'avaient engagé à accorder cette « bonne cible » supplémentaire était que le comité d'organisation du tir fédéral à Genève avait dû renoncer à la frappe d'écus dits de tir.

Le *Bund* fait remarquer à ce propos que l'on a d'ailleurs donné trop d'importance au chiffre du bénéfice que les comités de tirs antérieurs pouvaient réaliser de ce chef, et il constate que la *Tribune de Genève* s'est fait une grande illusion lorsqu'elle l'a chiffré par 20,000 à 25,000 fr. Le *Bund* invoque, pour montrer qu'il y a là une bien grande exagération, le compte de l'opération de ce genre qui a été faite lors du tir fédéral de Berne en 1885.

A Berne on a frappé et émis en tout 25,000 écus de tir représentant, à la valeur de 5 fr., 125 mille francs. Or le prix de l'achat d'argent a été de 103,073 fr.; restent 21,927 fr. Il faut déduire la moitié de ce bénéfice net revenant à la caisse fédérale, soit 10,963 fr. 50, enfin des 10,963 fr. 50 brut revenant à la caisse du tir il faut encore déduire 88 fr. pour le dessin du coin, 3,000 fr. pour la fabrication de ce coin, 386 fr. 50 d'intérêts à la caisse fédérale, 800 fr. coût de la frappe, soit en tout 4,274 fr. 50. Il en résulte que le bénéfice réel fait par la caisse du tir n'a été ni de 25,000 ni de 20,000 fr., mais seulement de 6,689 francs.

Chambres fédérales.

Berne, 23 avril 1887.

Séance de samedi.

Le Conseil national est seul en séance, et il s'occupe de la subvention au Simplon.

Le fait que cette question avait été mise à l'ordre du jour d'une séance du samedi, concurrem-

ment avec la fin de la discussion sur la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite, montrait bien que l'on ne s'attendait pas à de longs débats. Chacun avait le sentiment que personne n'oserait proposer que la Confédération manquât à la parole donnée en 1878.

MM. Häberlin et Grand, rapporteurs, font brièvement l'historique de la question. Ils rappellent qu'avant l'élaboration de la loi fédérale de 1872 sur les chemins de fer, une concession pour la construction d'un chemin de fer sur la rive gauche du Léman et du Rhône et le percement du Simplon avait été accordée à la Compagnie de la ligne d'Italie. Après la faillite et la liquidation de cette société, la concession fut transférée à la Compagnie de la Suisse occidentale. Dès lors elle a toujours été régulièrement renouvelée. Le dernier arrêté du Conseil fédéral date de 1885.

Le 22 août 1878, la loi fédérale relative à la subvention de quatre millions et demi à l'entreprise du Gothard, accorda une subvention égale, pour chaque entreprise, aux cantons qui s'intéresseraient financièrement aux chemins de fer des Alpes répondant aux conditions de l'article 3 de la loi du 21 décembre 1872. Cette subvention n'est accordée que pour deux chemins de fer, dont l'un à l'Orient, l'autre à l'Occident de la Suisse.

A l'heure qu'il est, les cantons de Vaud, de Valais et de Fribourg ont voté une subvention totale de sept millions en faveur du Simplon. Ils demandent à être mis au bénéfice de la disposition ci-dessus. Les cantons de Neuchâtel et de Genève les appuient. Le premier ne participe pas financièrement à l'entreprise. Le second réserve expressément sa participation financière. Toutefois le gouvernement de ce canton ne refuse pas de soumettre au Grand Conseil la demande qui pourra lui être adressée, et qui se lie, dans son esprit, à la solution de toutes les questions concernant les chemins de fer dans le canton de Genève.

L'entreprise du Simplon répond à toutes les conditions exigées par l'article 5 de la loi de 1878. Il ne reste qu'à le constater et à déclarer que la subvention prévue par cette loi revient de droit aux cantons qui se sont intéressés ou s'intéresseraient financièrement à l'entreprise. On pourrait même dire que cela est inutile, puisque cela résulte du vote de 1878. Mais les cantons intéressés tiennent à avoir l'assurance que leur droit est reconnu.

MM. Häberlin et Schmid prennent encore la parole, puis la discussion générale étant ouverte, personne ne demande la parole et la proposition de la commission est adoptée à l'unanimité.

Sur la proposition de M. Favon, le Conseil décide de ne pas tenir de séance lundi.

Nouvelles étrangères.

France. — L'incident de Pagny-sur-Moselle est définitivement entré dans la voie de l'apaisement. Des deux parts, en France et en Allemagne, on a fait une enquête sur les « modalités » de l'arrestation de M. Schnæbelé. Les rapports sur cet incident regrettable vont être échangés par voie diplomatique. Nul doute qu'il ne soit tranché conformément aux règles admises pour les relations internationales. Les journaux de Berlin eux-mêmes, notamment la *Gazette nationale* et le *Deutsches Tagblatt*, organe conservateur, s'accordent à déclarer que le gouvernement allemand ne saurait rien approuver qui fût contraire au droit des gens.

— M. Goron, sous-chef de la sûreté, est rentré hier, dimanche, à Paris. Il a été reçu par M. Gragnon, préfet de police, à qui il a rendu compte de la mission dont il avait été chargé en Belgique et en Allemagne, de rechercher les traces du soi-disant Geissler, auteur ou complice du triple assassinat de la rue Montaigne.

Allemagne. — L'empereur vient de confirmer le jugement du conseil de guerre qui a condamné à trois ans de réclusion le capitaine de Schleinitz, fils de l'ancien ministre de la maison du souverain allemand, convaincu de chantage et de fabrication de lettres de change fausses.

Angleterre. — Dans un grand meeting tenu à Dublin, il a été décidé d'élever dans cette ville une statue de M. Gladstone, en reconnaissance des services qu'il a rendus à la cause irlandaise.

Etats-Unis. — Un cyclone vient de ravager toute la région du Kansas, du Missouri, du Texas et de l'Arkansas; la ville de Prescott (Kansas), est presque entièrement détruite. Quinze personnes ont péri. Beaucoup d'autres sont gravement blessées. A Johnson (Arkansas), le nombre des victimes est considérable. Les comtés de Bates et de Vernon (Missouri) auraient été tout particulièrement éprouvés.

Canada. — On mande de Montréal que l'accumulation des glaces sur le Saint-Laurent, en amont de la ville, a déterminé une inondation. Tous les bas quartiers sont submergés. Une quantité énorme de bétail a péri. Les dégâts sont considérables. L'eau continue à monter.

Aux pays annexés

Srasbourg, 24 avril 1887.

On lit dans l'*Indicateur* de Mulhouse :

« On avait cru que les mesures prises à l'égard des sujets français désirant séjourner, fût-ce vingt-quatre heures, en Alsace-Lorraine ne s'appliquaient pas aux Françaises. Il paraît que cette

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 112

LA
FILLE MAUDITE
PAR
EMILE RICHEBOURG
DEUXIÈME PARTIE
LE VIEUX MARDOCHE

Pendant ce temps, la marraine avait écarté les fleurs et ses lèvres touchèrent le granit. Elle resta ainsi longtemps prosternée, mouillant la pierre de ses larmes.

CI GIT
LE CORPS DE GENEVIÈVE RENAUD
PAUVRE FEMME !
PAUVRE MÈRE !
PRIEZ POUR ELLE !

Un sanglot s'échappa de sa poitrine. Elle se baissa et ses lèvres touchèrent le granit. Elle resta ainsi longtemps prosternée, mouillant la pierre de ses larmes.

— Venez, ma chérie, venez, lui dit sa marraine.
— Elle lui prit le bras et l'aida à se relever.
— Maintenant que vous savez où repose votre mère, nous reviendrons près d'elle.
— Oh ! oui, souvent, murmura la jeune fille.
Son pieux pèlerinage était accompli. Elle se sentait plus forte, plus vaillante. Elle n'était pas consolée; mais la prière avait fortifié son âme; elle éprouvait un calme relatif, du soulagement.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

Elle passa son bras sous celui de sa marraine et elles sortirent du cimetière.

— J'ai encore quelque chose à vous demander, fit Blanche.

— Dites, ma mignonne, dites.

— Je voudrais voir la maison où je suis née, où ma mère est morte.

La vieille femme secoua la tête.

— Elle n'existe plus, dit-elle; on l'a abandonnée, les murs se sont dégradés, et comme on ne jugea pas à propos de lui faire des réparations, un jour le toit s'est effondré, puis, quelque temps après, les murs sont tombés d'eux-mêmes. La maison où vous êtes née, où Geneviève est morte, n'est plus qu'un monceau de pierres entassées, une ruine.

Blanche poussa un soupir.

Je verrai la ruine, dit-elle.

Elles prirent un sentier entre deux haies, qui tourne autour du village, en suivant les jardins, et se trouvèrent au bout d'un quart d'heure devant la mesure.

Blanche en fit le tour et regarda tristement ce qui restait des murs et des fenêtres. Mais cette ruine était pleine de souvenirs chers à son cœur. C'est là que sa mère et son père avaient vécu, c'est là qu'elle était venue au monde.

Pour un instant, oubliant la réalité, elle s'imaginait voir la maisonnette telle qu'elle était autrefois, avec ses murs blanchis à la chaux, ses persiennes vertes, le soleil y entrant gaïement par sa porte et ses fenêtres ouvertes. Il lui sembla aussi qu'elle entendait des voix à l'intérieur et qu'elle voyait Geneviève se livrer heureuse et active à ses occupations de ménagère.

Puis la vision s'effaça et elle ne vit plus que les débris amoncelés, la pierre du cimetière sous laquelle reposait sa mère, et Cayenne, la colonie pénitentiaire, où Jean Renaud, son père, subissait le châtiement de son crime.

Elle eut un sourd gémissement et sa tête tomba sur son sein.

— Voilà le passé, murmura-t-elle, où est l'avenir ?

— Une voix lui répondit :

— Espère !

Elle tressaillit et regarda autour d'elle avec effroi,

comme si un fantôme allait se dresser au milieu des décombres. Elle ne vit rien que les pierres noircies par la pluie, et la mesure désolée.

Pendant, le mot « espère » avait été prononcé. Mais ce pouvait être un nouvel effet d'hallucination. Elle le crut. N'importe, le mot venait de jaillir comme une clarté soudaine; tout bas elle répondit :

— J'espère.

Elle jeta un dernier regard sur la ruine et s'empressa de rejoindre sa marraine, qui l'attendait à quelque distance.

— Je demanderai à mon parrain de faire rebâtir la maison de ma mère, lui dit-elle.

— Il le fera, répondit la paysanne.

Elles rentrèrent dans le sentier et s'éloignèrent rapidement.

Alors, la tête de Mardoche s'encadra dans la fenêtre près de laquelle Blanche s'était arrêtée. Un sourire s'épanouissait sur ses lèvres. Il mit ses doigts sur sa bouche et envoya un baiser à la jeune fille, dont il voyait encore la tête à travers les branches.

— Blanche, voulez-vous venir vous reposer un instant chez moi ? lui demanda sa marraine.

— Non, merci, répondit-elle; voyez, le soleil descend, et je veux rentrer de bonne heure au Seuillon où, peut-être, on est déjà inquiet, car je suis partie sans rien dire à personne.

— Je ne veux pas vous contrarier, ma chérie; mais je vais vous accompagner un bout de chemin.

En vue du Seuillon, la vieille paysanne embrassa la jeune fille avec effusion et elles se séparèrent.

Grâce à Rouvenat, la marraine de Blanche jouissait d'une certaine aisance; grâce à lui encore, son fils aîné, simple domestique dans la meilleure auberge de Civry; en était devenu le propriétaire.

Après avoir touché une première fois à son épargne, Rouvenat ne s'était plus gêné pour y faire des emprunts chaque fois qu'il en avait trouvé l'occasion. Ce qu'il faisait, c'était pour Blanche. Pour Blanche, il aurait tout donné.

La jeune fille était rentrée depuis une heure, lorsque Rouvenat revint de son voyage.

(A suivre)

manière de voir était erronée et que les Français, comme les Français, auront à l'avenir besoin d'un permis pour séjourner en Alsace-Lorraine. C'est ce qui résulte du fait que le permis en question a été refusé à une dame venant de France, il y a quelques jours, pour un court séjour à Altkirch.»

La corporation des étudiants dite *Sundgovia Ervinia* a été dissoute par arrêté du 22 avril de M. le président de la Basse-Alsace, à cause de son attitude hostile à l'Allemagne.

La Société chorale de Hatzenthal a été dissoute par ordre des autorités allemandes.

M. Boutillot, l'ancien imprimeur du *Moniteur de la Moselle* (organe de M. le député Antoine), journal supprimé à la veille des élections parlementaires, vient de recevoir un ordre d'expulsion. Un délai de quinze jours lui a été accordé, pour qu'il ait le temps de transporter le matériel de son imprimerie à Saint-Nicolas-de-Port, près de Nancy, où il a l'intention de s'établir.

On annonce, en outre, l'expulsion de Metz de MM. Rodhain, de Kerperich, Marias, de Bidershoff. Ce dernier est Egyptien de naissance, mais marié, à une Française.

M. Gilliot, maire de Rhinau, et M. Poulain, maire de Chailly-lès-Ennery, ont été révoqués par ordonnance du gouverneur d'Alsace-Lorraine.

Nouvelles des Cantons.

BERNE. — Le Conseil Exécutif, revenant sur sa première décision, a fixé au 9 mai la date de la convocation du Grand Conseil.

VAUD. — Jeudi dernier, le tribunal militaire de la 1^{re} division s'est réuni à Bière pour juger le nommé E. P., recrue, vaudois, âgé de 20 ans, prévenu de vol au préjudice de trois de ses camarades.

Le jugement a eu lieu sans le concours du Jury, l'accusé reconnaissant les faits. P. a été condamné à 6 mois d'emprisonnement, 2 ans de privation des droits civiques et à la restitution des sommes volées.

GENÈVE. — La police genevoise a arrêté P. W., sujet anglais, employé dans un magasin de bijouterie de Genève; cet employé infidèle volait des montres au préjudice de son patron.

Le même jour, un sujet roumain nommé Pierre A., a été arrêté également comme prévenu d'escroquerie; il achetait des objets de peu de valeur et donnait en paiement des écus roumains qui, comme on le sait, ont une valeur moindre de cinq francs.

Hier dimanche la police a arrêté, en vertu d'un télégramme du juge d'instruction de Stuttgart, une nommée Pauline Zeneck, Wurtembergeoise, prévenue d'escroqueries.

Chronique neuchâteloise.

Médecine. — La faculté de médecine de Bâle vient de délivrer le diplôme de docteur en médecine à un de nos compatriotes neuchâtelois, M. P. Ribaux.

Neuchâtel. — On pouvait voir samedi dans la devanture du magasin de M. Seinet, un énorme thon de la Méditerranée, du poids de 90 kilos.

Colombier. — Les hommes appelés à la première école de recrues sont entrés ce matin, lundi, en caserne.

Montmolin. — Il n'y a pas eu de décès dans cette localité depuis le 19 juillet 1886 au 20 avril 1887, soit pendant 9 mois 4 jour.

Auvernier. — Deux individus se disant habiter Colombier ont lâchement attaqué samedi soir un vieillard de 70 ans, revenant de Neuchâtel à Auvernier. Le public et la police sont rendus attentifs à la chose. (Feuille d'Avis.)

Association patriotique radicale. — Une assemblée de délégués des sections de l'Association patriotique radicale, a eu lieu hier, dimanche, à Corcelles, sous la présidence de M. H. Morel, conseiller national.

M. Jean Berthoud, conseiller aux Etats, a parlé en faveur de la loi fédérale sur l'alcool et M. Robert Comtesse, conseiller d'Etat, a soutenu le projet de la réforme communale.

L'assemblée s'est prononcée affirmativement sur les deux questions.

Chronique locale.

Suisseuses à l'étranger. — Un de nos abonnés nous écrit :

« Un bien triste événement est venu plonger dans le deuil une famille de notre localité. Une jeune fille de la Chaux-de-Fonds, M^{lle} Julia Jung, âgée de 16 ans, était partie le 11 décembre dernier pour Odessa. A la suite d'une grave maladie elle dut subir une opération à une oreille; pour des causes à nous inconnues, un empoisonnement du sang s'ensuivit, et le 22 avril courant, elle succombait, éloignée de ses parents, sans avoir la consolation de leur serrer une dernière fois la main dans un adieu suprême. »

Représentation de « Francillon ». — Nous recevons à l'instant quelques lignes de M. Emile Marck, le directeur de la tournée de *Francillon*, qui nous confirme que la représentation de l'œuvre de M. A. Dumas, le grand succès actuel de la Comédie française, aura lieu **mercredi 27 courant.**

— Nous donnerons demain quelques-unes des appréciations des chroniqueurs parisiens. Pour le moment nous ne pouvons qu'engager le public à ne pas attendre à la dernière heure pour retenir des places.

Dernier Courrier.

Bâle-Ville, 25 avril. — La votation pour le renouvellement intégral du Grand Conseil de Bâle-Ville, — qui a eu lieu hier, — donne les résultats suivants : 74 libéraux et 36 conservateurs élus et 20 balotages.

Nancy, 25 avril. — L'incident franco-allemand, — Selon le rapport du procureur de Nancy, deux vignerons français, les frères Gautier, qui travaillaient à trente mètres de l'endroit où a eu lieu l'arrestation, ont déclaré que la première agression a eu lieu sur le territoire français.

D'après une information venant de Metz, M. Schnäbelé serait transféré aujourd'hui, lundi, à Strasbourg.

M. Puthkammer, sous-secrétaire d'Etat en Alsace-Lorraine, s'est rendu hier après-midi sur la frontière.

— Le *Petit Journal* a été saisi à Metz, pour un article qu'il a publié sur l'incident de Pagny. — De nombreux expulsés d'Alsace-Lorraine sont arrivés à Nancy.

Londres, 25 avril. — Les journaux anglais louent la presse française pour son attitude prudente et correcte au sujet de l'affaire de Pagny-sur-Moselle.

Rome, 25 avril. — Le général Saletta, commandant actuellement à Massouah, vient de demander télégraphiquement au ministre de la guerre, l'envoi de deux bataillons d'infanterie et d'un certain nombre de canons d'artillerie légère de 7 et 9 cm.

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Du 18 au 24 avril 1887.

(Recensement de la population en janvier 1887
24,810 habitants.)

Naissances.

Arthur, fils de Chatelain Jules-Albert, Bernois.
Louise-Otilde, fille illégitime, Bernoise.
Charles-Frédéric, fils de Metzler Carl Badois.
Ida, fille de Stauffer Johann-Gottfried, Bernois.
Flora-Rose, fille de Perotti Dominique, Italien.
Franz-Léon, fils de Eberle Maria Boniface, Badois.
Jeanne-Marie, fille de Baumgartner Frédéric, Bernois.
Marie-Cécile, fille de Vuille Camille-Adolphe, Neuchâtelois.
Gaston, fils de Lévy Léon, Français.
Louis-Edouard, fils de Hoffmann Ottmar-Edouard, Bernois.
Paul-Edmond, fils illégitime, Neuchâtelois.
Pierre-Louis, fils de Beck Johann-Samuel-Adolphe, Bernois.
Emélie, fille de Brusa François, Italien.
Henri-Bertrand, fils de Sagne Fritz-Bertrand, Neuchâtelois et Bernois.
Jules-Emile, fils de Liniger Jules-Gustave, Bernois.
Paul-Léon, fils de Tissot-Daguette Paul-Arnold, Neuchâtelois et Bernois.

Promesses de mariage.

Hauser Karl-Arnold, fonctionnaire postal et Anna-Maria née Schatzmann, veuve de Hermann Leder, sans profession, les deux Argoviens.
Breting Frédéric-Auguste, commis et Cécile-Emilie Mé-

lanjoie-dit-Savoie, sans profession, les deux Neuchâtelois.

Hauser Alphonse, négociant en horlogerie, Neuchâtelois et Rosalie Ducas, sans profession, Française.

Tschetter Joseph-Alphonse, fabricant de limes, de Lichtenstein et Anna Studer, sans profession, Bernoise.

Chatelain Olivier, horloger, Bernois et Louise-Léa Jacot-Guillarmod, tailleuse, Neuchâteloise et Bernoise.

Claude Jean-Baptiste-Camille, cafetier et Catherine-Victorine Judith née Dénariaz, veuve de François-Vénuste Girardin, finisseuse de boîtes, les deux Bernois.

Bourquin William, avocat, et Louise-Fernande Jacot, sans profession, les deux Neuchâtelois.

Matile Jules-Ernest, comptable, Neuchâtelois et Marie-Louise Tièche, tailleuse, Bernoise.

Stucky Henri-Edouard, horloger, Zurichois et Catherine-Bertha Weggmuller, repasseuse en linge, Bernoise.

Huguenin James-Joseph, horloger et Marie-Dorothee Nussli, sans profession, les deux Neuchâtelois.

Mariages civils.

Aumann Johannes, faiseur de pendants, Wurtembergeois et Cécile-Julie Feller, repasseuse en linge, Bernoise.

Vautravers Louis-Alfred, camionneur, Vaudois et Caroline Hurlimann, horlogère, Zurichoise.

Zemp Emile et Cécile-Augustine Steffen, les deux horlogers et Lucernois.

Cribletz Théophile Albert, veuf de Elise-Marie née Aeschlimann, horloger et Sophie-Mathilde Dietz, sans profession, les deux Bernois.

Barbey Charles-Williams et Françoise-Léa Lugeon, les deux horlogers et Vaudois.

Lobsiger Friedrich, faiseur de secrets et Anna Joder, journalière, les deux Bernois.

Nicora Tomaso, veuf de Genoffa née Adamina, gypseur, Tessinois et Emma-Lina Gross, sans profession, Bernoise.

Décès

16358. Kureth John-Arthur, né le 10 octobre 1886, Bernois.

16359. Laubscher Jules-Frédéric, époux de Ida-Emma Niklès, sertisseur né le 25 février 1856, Bernois.

16360. Enfant masculin né mort à Miserey Paul Victor, Bernois.

16361. Chopard Marguerite Julie, née le 31 août 1885, Bernoise.

16362. Gluck Fritz-Eugène, époux de Sophie-Juliette Aufranc, commis, né le 17 décembre 1863, Bernois.

16363. Roggli Emma-Marie, née le 8 avril 1884, Bernoise.

Banque fédérale, Comptoir de Chaux-de-Fonds

COURS DES CHANGES, le 25 AVRIL 1887

| | TAUX de l'escomp. | Courte échéance. | | 2 à 3 mois | |
|-------------------|--------------------|------------------|--------|------------|-------|
| | | demande | offre | demande | offre |
| France | 3 | 99.85 | 100.15 | 99. — | — |
| Belgique | 3 | 99.70 | — | 99.75 | — |
| Allemagne | 4 | 123.80 | — | 124. — | — |
| Hollande | 2 1/2 | 209. — | — | 209. — | — |
| Vienne | 4 | 198. — | — | 198. — | — |
| Italie | 5 1/2 | 98.75 | — | 99. — | — |
| Londres | 2 1/2 | 25.22 | — | 25.25 | — |
| Londres | chèque | 25.23 | — | — | — |
| Espagne | 5 | 4.89 | — | 4.89 | — |
| Portugal | 5 | 5.55 | — | 5.55 | — |
| Russie | 6 | 2.15 | — | 2.15 | — |
| Scandinavie | 5 | 1.37 | — | 1.37 | — |
| Bque Allemande | p ^r 100 | 123.75 | — | — | — |
| 20 Mark or.... | | 24.75 | — | — | — |
| BBque Anglais. | | 25.15 | — | — | — |
| Autrichiens | p ^r 100 | 198. — | — | — | — |
| Roubles | p ^r 100 | 2.15 | — | — | — |
| Doll. et coup... | p ^r 100 | 5.12 | — | — | — |

Escomptes pour le pays 3 1/2 à 4 1/2 %.

Tous nos prix s'entendent pour du papier bancable.

SITUATION HEBDOMADAIRE des banques d'émission suisses en 1887.

| ÉTAT AU | CIRCULATION | EN CAISSE LÉG. |
|----------|---------------|----------------|
| 9 Avril | 132,393,450 — | 75,298,709 12 |
| 16 Avril | 133,482,650 — | 76,959,586 82 |

Maladies du foie et de la bile. Le foie, organe secrétaire de la bile, est la plus grosse glande du corps humain; il occupe l'hypochondre droit et une partie de l'épigastre. Il est d'une grande importance pour la santé que ses fonctions se fassent toujours régulièrement, car le moindre dérangement est toujours grave et influe pernicieusement sur d'autres organes. Survient-il quelques désordres dans les fonctions du foie, aussitôt la sécrétion de la bile devient insuffisante; de là, non seulement des désordres dans la digestion, tels que constipation, renvois acides, flatuosités, vertiges, etc., mais l'accumulation de bile dans le foie même provoque de vive douleurs, une tension pénible dans la région de cet organe, défaut d'appétit, vomissements et d'autres affections plus graves encore. Dans tous ces cas, les Pilules suisses du pharmacien Brandt (1 fr. 25 dans les pharmacies) sont indiquées par presque tous les médecins comme le meilleur remède, parcequ'elles sont agréables à prendre, sûres et absolument inoffensives. 3435

Eug. LOZE-COURVOISIER

7, Promenade 7.

CHAUX-DE-FONDS

Gérance d'affaires et d'immeubles.
COMPTABILITÉ 3346-7

PENSION VISCHER

rue des Terreaux 1, au 1^{er},

recevrait encore quelques bors pensionnaires. — A la même adresse, à louer pour un ou deux messieurs une jolie chambre meublée située au soleil. 3184-1

Modes.

M^{lle} JÉMINA BOREL

rue de la Serre 27,

MAISON GONIN. 3067-4

Vient de recevoir un grand et beau choix des dernières nouveautés de Paris en articles de modes, telles que : **Fleurs, Plumes, Rubans, Chapeaux de paille, Dentelles**, à des prix très avantageux.

Grand choix de **Chapeaux de paille**, formes nouv., dep. Fr. 1 50
Petites **Capotes dentelle**, depuis » 7 —
Chapeaux DEUIL, depuis » 7 —

Mise à ban.

Ensuite de permission obtenue, M. Gottlieb Glohr, propriétaire, à la Chaux-de-Fonds, met à ban pour toute l'année les dépendances de ses maisons rue de la Promenade 13, 13^A et 15 et les terrains en nature de chantiers et de prés qu'il possède à la rue de la Promenade et au-dessus de l'entrée du tunnel du chemin de fer.

En conséquence, défense est faite d'endommager les murs et les barres, de fouler les herbes, d'étendre des lessives et laisser errer des poules, lapins, chèvres, etc.

Une surveillance active sera exercée; toutes les contraventions seront dénoncées sans ménagement. Les parents sont responsables pour leurs enfants.

La Chaux-de-Fonds, le 7 Avril 1887.

Publication permise.

Le Juge de paix,

ULYSSE DUBOIS.

2969-1

Combustibles en tous genres

MATHEY-DORET FILS

USINE DES ENFERS

Spécialité de bois façonné, rendu franco entassé au bûcher.

Mesurage garanti et reconnu officiellement.

Sapin sec, 1^{er} choix, depuis fr. 46 la toise de 4 stères, suivant la coupe.

Foyard sec, 1^{er} choix, dep. fr. 46 la toise de 4 stères, suivant la coupe.

Houille, Coke, Briquettes, Anthracite, Charbon de bois, Déchets, Sciure, etc.

Seul représentant pour La Chaux-de-Fonds et Le Locle: V. Jeanneret.

Vente au comptant. 2406 15

Téléphone.

ÉTIQUETTES

de porte

FAÇON ÉMAIL

ÉCRITEAUX en TOUS GENRES

Prix modérés.

IMPRIMERIE A. COURVOISIER

2, Rue du Marché, 2

Lait. Un agriculteur, fournissant du lait 1^{er} qualité, désire trouver encore quelques bonnes pratiques. — S'adresser chez N. Wessner, rue de la Ronde 23. 3369-2

AVIS

Le soussigné a l'honneur d'informer MM. les présidents de sociétés, ainsi que les particuliers, qu'il se charge de recouvrements, encaissements, courses, etc., etc. Prompte exécution, travail consciencieux. Prix modérés.

Fritz BÉHA,

3100-2

11, rue de la Demoiselle 11.

Chaux-de-Fonds EUG. PAYOT CONCISE
Léopold Robert, 49. (Vaud)

Ombrelles et En-cas

Mise en vente dès ce jour. Choix considérable.

| | |
|---|---------------------------|
| Ombrelles satin laine noir et couleur | Fr. 1.90 |
| Bains de Mer pour dames, cannes bambou | » 2.45 |
| Ombrelles toile satinée grise, mode, etc. | » 2.60 |
| En-cas Brésiliens, diagonal noir et couleur | » 2.75 |
| Bains de Mer pour messieurs, jolies cannes | » 2.85 |
| Ombrelles satinées, mode, à dentelles riches | » 3.90 |
| En-cas diagonal broché, riches cannes bambou | » 3.90 |
| Ombrelles silésia extra, cannes bambou | » 4.75 |
| Ombrelles Etamine, genre très riche | » 6.50 |
| En-cas et ombrelles soie, unies, brochées, carreaux, rayures, couleurs et noires de | fr. 5.85 à fr. 25. 2738-4 |

Magnifique choix de parapluies. — Prix très avantageux.

— Chez M. A. Kocher, Léopold Robert, 49. —

MODES & NOUVEAUTÉS

Pour cause d'agrandissement les

Magasins et Ateliers BOUVARD-GAGNE

sont transférés

3356-5

41, Rue Léopold Robert 41.

Occasion exceptionnelle

En vue de son prochain changement de domicile, la maison **Eug. Payot** met en liquidation toutes les confections d'été pour dames et fillettes nouvellement reçues avec une réduction de

20% (vingt pour cent)

sur leur valeur normale.

Il sera bon de ne pas trop tarder à faire son choix car chacun voudra profiter d'une occasion qui ne se présentera peut-être plus jamais.

Confections nouveauté, tous genres, choix très varié depuis fr. 6.— 2709 3

Au dépôt chez :

M. A. Kocher, 49, rue Léopold Robert, 49.

L.-A. CHALIER

Passage du Centre, vis-à-vis du Café Vaudois

Grand assortiment d'articles de ménage en ferbanterie, fer battu. Quincaillerie, lampisterie, broserie, coutellerie, services de table, etc.

Couleuses en zinc avec fond en cuivre, depuis fr. 15, caisses à cendres, fr. 4»50, piles en zinc pour doreurs et nickelleurs.

Réparations concernant la partie de ferblantier-lampiste. 2653-20

= **Etamage.** — **Ouvrage prompt et soigné.** — **Bas prix.** =



MACHINES A COUDRE

J. RÆBER, Berthoud.

Le plus grand assortiment en **Machines à coudre** de tous les systèmes, pour la famille, pour tailleurs, cordonniers, etc., etc. — **Machines à tricoter, Machines agricoles, Vélocipèdes.**

Fournitures et pièces de rechange.

Prix très modérés, défiant toute concurrence. 3405-8

Facilités de paiement.

Pour tous les renseignements, s'adresser au dépositaire

M. Richard BOEHME, Grenier 6,

ou au représentant de la maison,

M. J. Siegenthaler, Progrès 7B.

Charcuterie L. BËSCH,

rue de la Demoiselle. 3368-2

Toujours un beau choix de charcuterie cuite, bien préparée. Veau. Choucroute à 30 cent. le kilo. Beurre et Œufs. Vins et Liqueurs pour emporter. Se recommande à sa bonne clientèle et au public en général.

VÉLOCIPÈDE

A vendre un bon vélocipède. — Facilités de paiement.

S'adresser rue de la Serre 16. 3362-2

A. Michaud
ESSAYEUR - JURE

10, rue Jaquet-Droz 10.

2862-5

Fonte de matières d'or et d'argent, Essai et Achat de lingots.

M^{me} JEANNERET-GËRING

rue de la Demoiselle 53,

a l'honneur d'annoncer à ses amis et connaissances, et au public en général, qu'elle est toujours des mieux assorties dans tous les TISSUS, nouveautés pour robes, draperie, toilerie. 3390-3

AVIS

Le soussigné, planteur d'échappements, annonce à MM. les fabricants d'horlogerie, ainsi qu'au public en général, qu'il a établi en son domicile, **RUE DE LA RONDE 41**, un dépôt de plantages d'échappements ancrés et cylindres toujours bien assorti dans toutes les grandeurs et qualités, qu'il vendra en gros et en détail, à des conditions avantageuses.

MM. les fabricants et commerçants qui auraient des plantages d'échappements à placer, pourront lui envoyer des échantillons ou une lettre indiquant exactement la grandeur, la hauteur, le calibre, la quantité et le prix. Il se chargera de faire planter les échappements qu'on voudra bien lui confier, de faire parvenir des adresses de planteurs d'échappements, des échantillons et des renseignements aux personnes qui lui en feront la demande.

MM. les négociants et fabricants d'horlogerie qui achètent ou qui ont des montres à placer, sont priés de l'en avvertir, il fera son possible pour être utile aux personnes qui voudront bien l'occuper. Il prendrait en dépôt des finissages, pièces de rechange pour remontoirs et pièces à clef, outils et fournitures d'horlogerie; à défaut, il accepterait tout autre travail. — A la même adresse, arrondissement de roues et rochets, rhabillage et décottage de montres. Achat et vente en gros et au détail de plantages d'échappements, finissages, fournitures d'horlogerie, assortiments et balanciers. Commerce de pierres gros et détail. Dépôt d'écuelles et tenons, vis et contrepivots. Les commandes seront expédiées franco contre remboursement et au prix de fabrique. 3272-3

Virgile Jacot,

Rue de la Ronde 41, Chaux-de-Fonds.

ÉPICERIE
VINS & LIQUEURS

7, rue du Versoix 7.

Marchandises fraîches et de première qualité. — Spécialité de vin de table, garanti naturel, gros et détail, à 55 cent. le litre.

LAITERIE

Lait, beurre de table et beurre fondu, fromages de l'Emmenthal, Chaux-d'Abel, Limbourg. Bon fromage à 45 c. le 1/2 kilo.

Bien assorti en

Mercerie et Quincaillerie.

Se recommande,

D. Hirsig,

3137-5

7, RUE DU VERSOIX 7.

Le meilleur remède reconnu très efficace pour enlever promptement, d'une manière sûre, non douloureuse et sans danger,

cors aux pieds

cals, durillons, verrues

est, selon de nombreuses attestations,

l'Acétine

du pharmacien Wankmiller, à Weilheim. — Prix de la boîte: fr. 1»50.

Dépôts pharmacies: **Chaux-de-Fonds** RECH; **Ceralsier**: JEBENS; **Fleurier**: BURNOND; **Locle**: BURMANN; **Neuchâtel**: DARDEL. (H. 82298) 651 9

Convocation.

Tous les fabricants de ressorts sont convoqués pour le **Dimanche 1^{er} Mai**, à 2 heures de l'après-midi, au **Foyer du Casino**, Chaux-de-Fonds. 3418-3

Tournées artistiques en France et à l'étranger
des **Grands Succès de la Comédie Française.**

Emile Marck, administrateur de la scène de l'Odéon, et
L. Derembourg, ex directeur de la Porte-Saint-Martin,
ADMINISTRATEURS DIRECTEURS

THÉÂTRE de la Chaux-de-Fonds
3407-2

Mercredi 27 Avril 1887
Bureau: 7 1/2 heures. Rideau: 8 heures
avec l'autorisation spéciale de M. Alex. DUMAS fils
UNE SEULE REPRÉSENTATION DE

FRANCILLON
Pièce en 3 actes et en prose de
M. Alex. DUMAS.
L'immense succès actuel de la
Comédie Française.

M^{lle} **Jane MÉA**, du théâtre de l'Odéon,
remplira le rôle de **FRANCILLON**.
M^{me} **Marie SAMARY**, du théâtre de l'Odéon.
M. **BELLEFONS**, de la Porte St-Martin.
M. **Emile MARCK**, du théâtre de l'Odéon.
M. **LATY**, du théâtre de l'Odéon. M^{lle}
SPINOY, de la Porte St-Martin. M. **LE-**
NORMANT, de la Porte St-Martin.

Le spectacle commencera par
RIVAL POUR RIRE
Comédie en un acte et en prose
de M. **GRENET DANCOURT**, représentée au
théâtre de l'Odéon.
Pour les détails, voir affiches et pro-
grammes.



VENTE & FABRICATION
de PASSEMENTERIE et GARNITURES
en tous genres, à des prix modiques.

Spécialités en galons de jais.
Motifs. Boutons. Agrafes. Dentelles.
Ruches. Rubans, etc.

Toutes les fournitures pour
Tailleuses et pour **Tapissiers**.
Se recommande,
3208-3 **Strate**, passementier.

OPTIQUE

M. Bouvet, opticien, place Jaquet-Droz 25, Chaux-de-Fonds, avise l'honorable public et sa bonne clientèle, qu'il vient d'arriver de ses achats, à Paris pour les articles de printemps. Grand choix de jumelles en tous genres, télescopes, longues-vues, baromètres anéroïdes, ainsi qu'au mercure, thermomètres, etc.
Grand assortiment de lunettes et binocles, genres nouveaux, à montures or, argent, acier et écaille, verres de premier choix, blancs et couleurs, pour toutes les vues. Le tout à des prix très avantageux et à la garantie. — Il se charge de tous les rhabillages concernant sa partie, et sur demande se rend à domicile. 2655-5

Maison de l'hôtel de France,
15, Rue du 1^{er} Mars 15,

A LA NOUVELLE BOUCHERIE

Viande de gros bétail, première qualité,
à 65 ct. le demi kilo.
Veau, 1^{re} qualité, à 70 ct. le demi-kilo.
Tripes cuites à 45 ct. le demi-kilo.
Belle graisse à 35 ct. le demi kilo.
Se recommande,
2004-5 **D. WEILL.**

ESSENCE de SALSEPAREILLE

CONCENTRÉE

Pharmacie Parel

CHAUX-DE-FONDS

Cette préparation déjà renommée par ses effets curatifs et par son goût agréable est extraite avec soin des meilleures salsepareilles par les procédés les plus sûrs; elle constitue un excellent dépuratif du sang au printemps.

Prix: 1/2 Sacon, fr. 1.60. — Flacon, fr. 3. 2243-5

CHANGEMENT DE DOMICILE et reprise de commerce.

Le Magasin d'ARTICLES DE MÉNAGE de M. J. THURNHEER

est transféré

1, RUE DU PUIIS 1, ancien magasin A. Terraz.

Le soussigné a l'avantage d'annoncer à son honorable clientèle qu'il a cédé dès ce jour à M. **J. Thurnheer**, de notre ville, son commerce de **Faïences, Porcelaines, Cristaux, Verrerie**, etc., etc.

Il remercie sincèrement tous ses anciens clients pour la confiance qui lui a été témoignée et les prie de bien vouloir la continuer à son successeur.

A. TERRAZ,
1, Rue du Puits 1.

Je saisis cette occasion, en me référant à l'article ci-dessus, pour annoncer à ma bonne clientèle, ainsi qu'à l'honorable public de la ville et des environs, que, en installant mes magasins à la **RUE DU PUIIS 1**, je reprends la suite du magasin tenu précédemment par M. A. TERRAZ et que j'ajoute à mon **ancien commerce**, qui se trouvera de ce fait sensiblement agrandi, tous les articles de luxe, riches et ordinaires, en **Poterie, Faïence, Porcelaine, Verrerie, Cristaux**, etc.,

Je me recommande au bon souvenir des anciens clients de mon prédécesseur, en ajoutant que mon nouveau magasin sera toujours très bien assorti de marchandises fraîches, solides et de bon goût, à des prix tout à fait modérés.

J. THURNHEER,
3355-2 précédemment rue du Premier Mars 14.

Avis important.

Le grand magasin de chaussures connu sous le nom de **A LA BOTTE ROUGE**, rue Léopold Robert 39, existe toujours comme par le passé, seulement il fait savoir à sa bonne et nombreuse clientèle, ainsi qu'au public en général, qu'à partir d'aujourd'hui il a pris pour enseigne:

GRAND DÉPOT DE CHAUSSURES AU CHAT BOTTÉ

39, rue Léopold Robert 39,

et qu'il n'a rien de commun avec le magasin qui s'intitule **A la Botte Rouge**, rue du Premier Mars

Le propriétaire du **CHAT BOTTÉ** profite de cette occasion pour recommander son établissement en vue de l'ouverture de la saison d'été. De grands arrivages de **CHAUSSURES**, tant pour messieurs, dames que pour jeunes gens et enfants, permettent de satisfaire à toutes les exigences. Excellente qualité et prix au-dessous de toute concurrence.

APERÇU DE QUELQUES ARTICLES:

| | |
|--|---------------------------|
| Souliers en peau pour enfants. | depuis Fr. — 80 la paire. |
| Sandales élégantes | » » 1 50 » |
| Pantoufles cord. royal, semelle cuir, p ^r dames | » » 1 50 » |
| Souliers Richelieu, chagrin, à talons, | » » 4 50 » |
| Un stock de Bottines en chèvre, à élast., tal., p ^r dam., à | » » 4 80 » |
| Souliers Richelieu pour hommes | depuis » 6 50 » |
| Bottines à élastiques, maroquin, p ^r hommes. | » » 9 50 » |
| Bottines à élastiques, veau, | » » 12 50 » |
| Souliers forts, entier. faits à la main, | » » 7 80 » |
| Bottes fortes | » » 13 50 » |

La Maison se charge toujours des réparations.

Ressemelage et retalonnages pour dames, depuis 3 fr. 50.
pour hommes, » 4 fr. 50.
Graisse, Noir chevreau, Laque et Vernis p^r l'entretien de la chaussure.

Dès ce jour: **Vente aux prix de fabrique.**

C'est au GRAND DÉPOT DE CHAUSSURES du 3173-6

CHAT BOTTÉ

39, rue Léopold Robert, 39 (ancien magasin A LA BOTTE ROUGE).

Café STOLLER

30, RUE DE LA RONDE 30. 3366-1

Ouverture du **Jeu de boules**
Se recommande, **Veuve Stoller.**

Corsets. M^{me} **Mina Renggli**,
rue du Parc 37, se recommande aux dames de la localité pour tout ce qui concerne son état. 3376-2
Corsets sur mesure.

Pianos. A vendre quelques bons pianos, dans les prix de 450, 400 et 275 francs.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 3423-3

← OCCASION →

On offre à vendre une **carabine de tir**, système **Vetterli**, double détente, à répétition, très peu usagée, en très bon état.
Faillité de paiement.
S'adresser chez M. **Juillerat**, rue du Parc 5. 3428-3

M. GrandGuillaume-Perrenoud, père,
horloger-rhabeilleur, rue du Progrès 81,
a reçu des **RÉGULATEURS**, petite et grande sonnerie, véritable fabrication de Vienne, supérieures en qualité et élégance de ceux de Silésie. Le posage est compris dans le prix. 3246

← AVIS →

Dès aujourd'hui, on vendra du **PAIN BLANC** de première qualité à **34 cent.** le kilo au comptant, à la

Boulangerie ISELL,

rue de l'Hôtel-de-Ville 41.

N.B. — Deux centimes meilleur marché que dans les dépôts. 3395-3

Vente de matériaux de constructions.

Chaux, Sable, Ciment, Briques, Tuyaux en ciment. — On se charge de rendre la marchandise à domicile.

F. Riva, entrepreneur,

2700-9 Rue de l'Industrie 36.

A remettre pour St-Georges 1888

le **magasin** occupé actuellement par la Cordonnerie populaire, rue Fritz Courvoisier 7. — Il est composé d'un grand magasin avec arrière-magasin, deux chambres, une cuisine et dépendances. — On pourrait, au besoin, louer aussi le sous-sol que l'on réparerait au gré du preneur.

S'adresser au propriétaire dans la même maison. 3421-3

LEÇONS DE FLUTE

M. G. Scheurer pouvant disposer de quelques heures pour des **leçons de flûte** à l'avantage d'en aviser les amateurs. — S'adresser rue de la Paix 76. 3212-2

Blanchissage de Chapeaux

M^{lles} VERDAN

RUE LÉOPOLD ROBERT 18 C

Réparation des **CHAPEAUX** en tous genres. — Formes nouvelles. — Teinture et blanchissage.

Elles sont pourvues pour la saison d'un grand choix de **CHAPEAUX, Plumes, Fleurs** et **Fournitures** de modes en général. 3215-2

Chapeaux de deuil et Modèles de Paris.

Laines et Cotons à tricoter.

Cimetière.

Les personnes qui désirent faire des plantations ou faire rétablir des tombes, placer des bordures en tuf ou autres, sont priées de s'adresser à M. **Henri Zimmermann**, jardinier du Cimetière. — Toujours un beau choix de **Couronnes** en perles, des plus solides. 3392-2

Aux dames et aux demoiselles !!!

Nouvel envoi de **Friseuses magiques** frisant instantanément sans feu et sans briser les cheveux. Prix, 1 fr. 25 la boîte de quatre épingles, chez **Emile PIROUÉ**, rue du Premier Mars. 3301-9

Café-Brasserie.

Pour cas imprévu, à remettre de suite un Café-Brasserie avec local pour sociétés. Bonne clientèle. 3476-3

Adresser les offres sous initiales A. Z., N° 120, au bureau de L'IMPARTIAL.

Changement de domicile.

Le domicile de M. J. Lévy, m^d-tailleur, est actuellement rue de l'Industrie 9, au premier étage. 3467-3

Enchères publiques

On vendra mercredi 27 avril courant, sous le couvert municipal, plusieurs objets mobiliers, tels que: lits complets, avec paillassé à ressorts, lit-levant, canapé, bureau à trois corps, chaises en bois dur, une table carrée pliante et une demi-lune, ainsi qu'une pendule grande sonnerie avec réveil et plusieurs autres objets. 3453-2

Pension. On prendrait encore quelques bons pensionnaires; viande tous les soirs. Prix modiques. Cantine. — A la même adresse, on offre à louer des chambres situées au soleil.

S'adresser à M. Audétat-Tripet, rue de l'Industrie 18, au premier étage. 3454-3

M. Jacob GLOOR, cordonnier, annonce à sa bonne clientèle, ainsi qu'au public en général, qu'il a transféré son domicile rue du Progrès 17, et se recommande pour les chaussures sur mesure, ainsi que les réparations. Ouvrage soigné et garanti. 3455-3

Nettoyage de literie.

Epurant à haute pression de vapeur pour l'assainissement de tout genre de literie, meubles, vêtements, couvertures, etc., etc. 3468-4

Lavage et changement d'aberges et outils. — Démontage et remontage de matelas.

Marie OTT,
88, rue du Parc 88.

Mise à ban.

Ensuite de permission obtenue, MM. Brunschwyler et Herzog, entrepreneurs des travaux des eaux qui s'exécutent à Chaux-de-Fonds, défense formelle est faite de circuler le long des fossés. Une surveillance active sera exercée, et les contrevenants poursuivis à l'amende sans préjudice des dommages-intérêts qui pourront être réclamés.

Les parents sont responsables pour leurs enfants.

Publication permise.

Chaux-de-Fonds, le 5 avril 1887.

Le Juge de Paix:

3387-3 ULYSSE DUBOIS.

GROS GRAINES DÉTAIL

GUSTAVE HOCH

8, PLACE DU MARCHÉ 8

CHAU-DE-FONDS

Graines de légumes et de fleurs. — Oignons à fleurs: Glaiéuls. — Lis du Japon. — Renoncules. — Anémones. — Tubéreuses. — Dahlias. — Jacinthes fleuries. — Graines de trèfles et luzerne (garantie sans cuscute). — Espargettes (sans pimprenelle). — Fenasses et Ray-Grass divers. — Compositions de graminées pour gazons et prairies, de durée. — Graine de lin, chanvre, pois des champs, poisette.

Sur demande: Pommes de terre nouvelles, bonne qualité, pour semences. Mes prix-courants seront envoyés gratis et franco sur demande. 1820-3

Maison placée sous le contrôle fédéral des semences à Zurich.

Constructions Ouvrières

La Société immobilière de la Chaux-de-Fonds, construisant le printemps prochain, au Boulevard de la Fontaine, cinq maisons ouvrières, les amateurs sont priés de s'adresser, pour renseignements, aux architectes: MM. LOUIS REUTTER, rue de la Serre 73, ou S. PITTET (bâtiment du Sapin). 2563-2

Transfert de domicile.

Le magasin de nouveautés, Modes et Confections, de Mme Marie GAUCHER, Arsenal 9, est transféré dès ce jour PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE 5, maison Landry, au 1^{er} étage.

Elle se recommande pour les articles d'été dont elle vient de recevoir une belle collection en Confections, Imperméables et Tissus haute nouveauté. — Magnifique assortiment de DRAP pour messieurs. 2824-4

Prix fixes marqués en chiffres connus.

OMBRELLES



Au Magasin

DE

PARAPLUIES

et

OMBRELLES

E. GAUTHIER

3, Balance 3.

Choix considérable d'OMBRELLES et ENCAS nouveauté, riche et ordinaire. — Afin d'en obtenir un prompt écoulement seront vendus à des prix sans concurrence possible. 3323-1

Réparation de PARAPLUIES et OMBRELLES prompte et à bon marché.

VÊTEMENTS SUR MESURE

PAUL PERRENOUD

MARCHAND - TAILLEUR

4, rue Léopold Robert 4, Chaux-de-Fonds,

à l'honneur d'annoncer à son honorable clientèle et au public en général que son

Assortiment d'étoffes pour la saison d'été est au complet

Bienfaisance et modicité des prix défiant toute concurrence. — Se recommande. 3404-3

VÊTEMENTS SUR MESURE

Magasins sous l'hôtel de la Balance

De retour de mon voyage à Paris, j'invite ma bonne clientèle et le public à venir visiter mes magasins qui sont au grand complet en CONFECTIONS pour dames, Robes, Toilerie, Draperie, etc., etc.

APERÇU DE QUELQUES ARTICLES: 3406-3

| | |
|----------------------------|----------------------------------|
| Imperméables, depuis fr. 8 | Robes, gr. larg., le mètre 75 c. |
| Jaquettes, > 6 | Robes, > 60 c. |
| Mantilles, > 9 | Toile blanche, > 20 c. |
| Visites, > 12 | Toile écrue, > 35 c. |

Se recommande,

MEYER-PICARD.

L'Atelier de Menuisier, Vitrier, Parqueteur

TH. HEINIGER

précédemment rue du Puits 6, est transféré RUE DU VIEUX CIMETIERE 7 a. — Il se recommande à sa clientèle ainsi qu'au public en général pour tous les travaux concernant son état. — Menuiserie pour bâtiments, réparations. Parquets de la meilleure fabrique. Echantillons à disposition. — Prompte exécution. Prix modérés. 3417-3

Se recommande,

Th. HEINIGER.

POMMES DE TERRE pour planter.

DIVERSES SORTES

Printanières rouges et blanches.

A LA
CAVE ALIMENTAIRE

9, Léopold Robert 9. 3341-5

Pension bourgeoise. On demande quelques bons pensionnaires, à fr. 1.560 par jour, rue du Grenier 1, au 2^o étage. 3077-3

Mme Dubois-Sandoz, tailleurse,
70, rue du Parc 70;

se recommande aux dames de la localité pour tous les ouvrages concernant sa profession. Spécialités de Confections sur mesure et transformations. Fournitures, telles que: Passementerie perlée depuis 20 cent. le mètre, dentelles et motifs à moitié prix de leur valeur.

Façons de robes et costumes très avantageuses. 3103-2

Mise à ban.

Ensuite de permission obtenue, les citoyens Christian Sommer et fils, mettent à ban la propriété qu'ils possèdent au Boulevard des Crêtets 6, ainsi que celles qu'ils tiennent en amodiation des citoyens Courvoisier, pasteur, et Ritter et Piquet, ces dernières situées au-dessus de la ligne du chemin de fer.

En conséquence, défense formelle est faite à chacun de fouler l'herbe et d'y pratiquer des sentiers. Une surveillance active sera exercée et les contrevenants poursuivis à l'amende sans préjudice des dommages-intérêts qui pourront être réclamés.

Publication permise.

La Chaux-de-Fonds, le 12 avril 1887.

Le Juge de paix,

3065-2 ULYSSE DUBOIS.

Mise à ban.

M. Charles Jauner, propriétaire, au Valanvron n° 31 et 32, rière la Chaux-de-Fonds, met à ban la propriété qu'il possède, et fait défense expresse d'y passer avec gens, chars ou bêtes; une surveillance active sera exercée et les contrevenants, particulièrement ceux qui se permettraient de parcourir la propriété en y pratiquant des sentiers défendus, seront sévèrement punis.

Chaux-de-Fonds, le 14 avril 1887.

Publication permise.

Le juge de paix,

3136-2 ULYSSE DUBOIS.

Mise à ban.

Le sieur Jacob Augsburg, fermier à la Joux-Perret n° 1, met à ban pour toute l'année le domaine qu'il tient en amodiation de M. Gerber, pasteur, savoir « les prés en dessus du Cimetièrre et ceux en delà des Abattoirs, ainsi que la pâture attenante au domaine ».

En conséquence de cet avertissement, il sera exercé une surveillance active et les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

Publication permise.

Chaux-de-Fonds, le 6 avril 1887.

Le juge de paix:

2858-2 ULYSSE DUBOIS.

Appartement.

A louer, pour St Georges ou St-Martin 1887, un logement de 3 pièces et dépendances, au centre et au soleil. — S'adr. à M. Albert Gonset, rue Neuve 14. 3128-4

NETTOYAGE complet de Literie à LA VAPEUR

M. Fritz GERTSCH a l'avantage d'annoncer au public qu'il a transféré ses ateliers, 9548-6

10, rue du Collège, 10

La plume et l'édréon sont délivrés de toute odeur ou substances nuisibles et provenant de la transpiration, de maladies ou de décès.

Lavage et renouvellement d'aberges et enfourrages. De nombreuses attestations sont à disposition. — Se recommande.

Réparation et nettoyage

de PENDULES, HORLOGES.

S'adresser rue de l'Industrie 23, au 2^o étage. 3128-2

Une femme active et de toute confiance demande une place de **commissionnaire** ou pour aider dans un ménage. 3442-3
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Une jeune fille cherche à se placer pour aider au ménage. — S'adresser rue de la Demoiselle 11, au 2^e étage. 3462-3

Cuisinière. Une bonne cuisinière cherche une place dans un café ou dans un hôtel. — S'adresser rue de Bel-Air 26 A, au pignon. 3471-3

Une jeune fille cherche de suite une place pour aider dans un ménage, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 3410-3

Blanchisseuse. Une bonne blanchisseuse et repasseuse demande des journées. — S'adresser chez M^{me} Bech, rue de la Charrière 21, au 2^e étage. 3378-2

Une fille robuste trouverait une bonne place dans une famille allemande, à Berne, pour tout faire dans le ménage. Elle pourrait y apprendre la langue allemande. — Ecrire sous chiffres D^r E., poste restante, BERNE. 3443-2

Finisseuse. On demande une bonne finisseuse de boîtes or. — S'adresser rue de la Demoiselle 76, au premier étage. 3446-3

Mme Roman, couturière, Paix 13, demande de suite une bonne ouvrière ou assujettie. 3447-3

Polisseuse. On demande une ouvrière polisseuse de boîtes argent, ainsi qu'une **apprentie**; elles seraient nourries et logées. — S'adresser rue Jaquet Droz 29, au 2^e étage. 3448-3

Servantes. On demande de suite plusieurs bonnes servantes. — S'adresser au bureau de placement de M. Bernard Kämpf, rue Fritz Courvoisier 18. 3449-3

Apprentie. On demande de suite une apprentie pour lui apprendre le dorage des roues et des mouvements. 3450-3
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Graveur. On demande un bon graveur de sujets. 3463-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande, dans un petit ménage, où il y a un enfant, une bonne et brave servante. — S'adresser rue Léopold Robert 26, au deuxième étage. 3469-3

Polisseuse. On demande une bonne ouvrière polisseuse de boîtes argent. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 3470-3

Graveur. On demande de suite un ouvrier graveur d'ornement, à l'atelier H.-A. Châtillon 3472-3

Assujettie-tailleuse. On demande de suite une assujettie tailleuse, nourrie et logée chez ses parents. — S'adresser chez Mlle Humbert, rue Léopold Robert 55, au 1^{er} étage. 3474-3

Apprentie. On demande, pour le courant de Mai, une apprentie repasseuse en linge. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 3475-3

Apprentie. On demande de suite une jeune fille comme apprentie lingère. — S'adresser chez M^{me} Mennel, rue de la Charrière 22. 3414-3

Un démonteur et **REMONTEUR**, de toute moralité, trouverait à se placer dans un comptoir de la localité. — Adresser les offres par écrit, sous les initiales C. T. P., au bureau de l'IMPARTIAL. 3434-3

Graveur. On demande de suite un bon ouvrier graveur d'ornements sachant faire le mille feuilles. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 3371-2

Sertisseurs. On demande des sertisseurs pouvant se charger de faire des châtions. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL 3374-2

Jeune fille. On demande une jeune fille de 13 à 14 ans; elle serait entièrement chez sa maîtresse. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 3377-2

Bottier. On demande, pour entrer de suite dans un atelier de la localité, un bon ouvrier monteur de boîtes or, qui serait occupé au mois ou à l'année. — Adresser les offres au bureau de l'IMPARTIAL, sous les initiales A. B. 3379-2

Graveur. On demande de bons graveurs d'ornements. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 3400-2

On demande deux graveurs, chez J. Biberstein, à Renan. 3009-5

A louer, rue Léopold Robert, deux dantes. belles chambres indépendantes. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 3456-6

Appartement à louer pour tout de suite. On offre à louer un appartement neuf de 4 grandes pièces, cuisine et dépendances. Buanderie dans la maison. — S'adresser à M. A. Ribaux, architecte cantonal, à Neuchâtel, et pour visiter l'appartement, à M. Alfred Junod, architecte, rue du Parc 8, Chaux-de-Fonds. 3489-5

Logement. A louer pour Saint-Martin prochaine, un beau logement de 3 pièces, alcôve, corridor fermé et balcon, au premier étage. — S'adresser au bureau Joseph Fetterlé, rue du Premier Mars 69. 3451-6

On offre à louer une chambre non meublée à deux fenêtres indépendantes et au plain-pied. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 40. 3452-3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée ou non. — S'adresser rue de la Promenade 17, au rez-de-chaussée. 3437-3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée au premier étage. — S'adresser rue du Progrès 71. 3438-3

Chambre. A louer de suite une grande chambre non meublée. — S'adresser Place d'armes 18 B, au rez-de-chaussée, de midi à 1 heure ou après 7 h. du soir. 3457-3

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée, située à proximité de l'Hôtel-de-Ville. 3458-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A louer de suite un bel appartement moderne, au soleil, de 4 pièces, dont une très grande. — Prix: fr. 600. — Pour personnes tranquilles et solvables. — S'adresser case 925 poste Chaux-de-Fonds. 3345-6

A louer de suite un pignon composé de deux pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser à M. Pierre-Oscar DuBois, Charrière 2. 3309-3

Appartement. A louer, pour St-Martin, un bel appartement de 3 chambres à 2 fenêtres et dépendances, au soleil levant et petit jardin. — A la même adresse, à louer un pignon de 2 chambres et dépendances, eau à la cuisine. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 3424-3

Appartement. A louer de suite, à 15 minutes du village, un logement composé de 2 chambres, cuisine et dépendances, avec part de jardin. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 3425-3

Chambre. A louer de suite une grande chambre non meublée, indépendante. — S'adresser rue du Puits 18, au premier étage. 3426-3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue du Parc 21, au deuxième étage. 3427-3

Chambre. A remettre de suite une chambre meublée. — A la même adresse, on offre à vendre des outils pour emboîteurs. — S'adr. chez M. Wolfer, rue du Parc 79 3429-3

Logement. A louer, pour St-Martin 1887, un beau logement de 3 pièces, cuisine, corridor et dépendances, au soleil et dans une maison d'ordre. — S'adresser rue des Terreaux 9, au 2^e étage, à gauche. 3383-2

Appartement. A louer de suite un appartement de 2 chambres, cuisine et dépendances, ayant vue sur la gare et le lac. — S'adresser à M. Auguste Morel, aux Hauts-Geneveys. 3385-2

Logement. A remettre, pour St-Martin prochaine, un logement au 3^e étage, composé de 3 pièces, alcôve, corridor fermé. — S'adr. au magasin de parfumerie B. Weill, rue Neuve 10. 3401-2

Chambre. A remettre de suite, à un monsieur de moralité et travaillant dehors, une jolie chambre meublée. — S'adresser Gibraltar 13, au premier étage. 3382-2

Chambre. Dans une honnête famille on offre la place à une demoiselle de moralité et la pension si elle le désire. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 3386-2

Chambre. A louer une chambre et une cuisine, au rez de chaussée et au centre du village. — S'adresser rue St-Pierre 10. 3281-2

Cabinet. A louer un cabinet meublé. — S'adresser rue des Arts 29, au troisième étage. 3286-2

Appartement. A louer un joli appartement, situé rue de la Paix 21. — S'adresser rue de la Paix 15. 3280-2

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée, indépendante et exposée au soleil levant. — S'adresser chez M. Fuhmann, rue de l'Industrie 24. 3289-2

Chambre. A louer une très belle chambre meublée et indépendante, située place du Marché. 3.74-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartement. On demande à louer un appartement de 3 pièces, bien situé. — Adresser les offres case 1221, succursale Chaux-de-Fonds. 3422-3

On demande à louer pour Saint-Georges 1888, pour un petit ménage, un LOGEMENT bien situé au soleil, composé de 3 à 4 pièces, si possible avec une chambre indépendante. — A la même adresse, on demande à louer dans le quartier de l'Abeille une chambre qui ne serait utilisée que chaque dimanche de 10 1/2 heures à midi. 3433-3
Adresser les offres par écrit, sous initiales C. T. P., au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer pour une dame âgée, un petit cabinet non meublé et bien tranquille. — S'adresser à M. Jeanneret rue de la Paix 81, au premier étage. 3396-3

On demande à louer pour St-Martin 1887, autant que possible au centre des affaires, un logement de 3 ou 4 pièces, avec corridor et une chambre à 3 fenêtres, pour atelier. — Déposer les offres, sous initiales L. S., au bureau de l'IMPARTIAL. 1836-3

On demande à louer pour le 1^{er} Juin, un logement de 2 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser à l'atelier G. Ginnel, rue du Parc 70. 3381-2

Cave. On demande à louer de suite une cave ou une lessiverie éclairée, pouvant servir à l'usage d'un boisselier. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 3384-2

On demande à acheter d'occasion une poussette moderne en bon état. 3445-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter un potager en bon état. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 3370-2

On demande à acheter de suite une bonne machine à coudre et un tour à pivoter pour finissages et échappements. — S'adresser rue du Parc 39, au 3^e étage. 3411-3

On demande à acheter d'occasion des claies pour un atelier de graveur. — S'adresser rue du Pont n° 21, au rez de chaussée, à gauche. 3282-2

A vendre un tour et une roue de pierriste. — S'adresser rue Daniel JeanRichard 5, au 1^{er} étage. 3461-3

Potager. A vendre un joli potager tout neuf, N° 11. — S'adresser rue de la Charrière 24 A, au 1^{er} étage. 3473-3

A vendre une banque de comptoir et une petite lanterne pour montres. 3363-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre de suite une paillasse à ressorts et un matelas en bon état. — S'adresser rue de la Paix 74, au premier étage. 3380-2

A vendre un potager n° 12, peu usagé, un dit n° 14 avec bassin à eau, un buffet en sapin à 1 porte, une banque pour magasin avec tiroirs, un tambour à charbon pour boulangier; le tout en très bon état. — A la même adresse, on se recommande pour tous les ouvrages en cheveux. — S'adresser à M^{me} Marie Benz, rue du Progrès 77. 3186-1

A vendre une malle avec les coins ferrés et une table en sapin. — S'adresser rue de la Charrière 24 A, au 2^e étage. 3245-2

A vendre des mares neuves pour cave. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 3279-2

Perdu le 20 avril, de la Chaux-de-Fonds aux Bois, un portefeuille contenant des valeurs pour septante francs. — Prière de le remettre, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 3460-3

Trouvé le 9 avril, une couverture de cheval, que l'on peut réclamer aux conditions d'usage au Greffe de la Justice de paix. 3459-3

Un par-dessus a été échangé à la fin de l'été dernier, au Cercle du Sapin; prière de le rapporter rue du Progrès 22, au second, où on peut faire le contre échange. 3373-1

Perdu depuis la rue Fritz Courvoisier jusqu'à la rue du Parc, en passant par la rue du Premier Mars, une boucle d'oreille en or. — Prière de la rapporter, contre bonne récompense, chez Mme veuve Kocher, rue Fritz Courvoisier 41. 3372-1

Perdu depuis la rue de la Ronde jusqu'à la maison de ville, 1 montre en argent. — Prière de la rapporter, contre bonne récompense, rue de la Ronde 31. 3375-1

A L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER
Rue du Marché 2

REÇU UN NOUVEL ENVOI
ENCRE JAPONAISE

violette noire communicative.
ENCRE A MARQUER LE LINGE

Noir pour marquer les caisses avec pinceaux.

- Sable doré et en couleur - en boîtes.

CIRE A CACHER, brune et rouge

-- Papier d'emballage --

de diverses forces, grand format, à des prix modérés, à l'Imprimerie A. Courvoisier, rue du Marché 1.

Madame Glück-Aufranc et sa famille expriment leur reconnaissance sincère à toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie dans les circonstances douloureuses par lesquelles elles viennent de passer. 3465-1

Monsieur Fritz Frank et ses enfants, Monsieur et Mme Jean Schläfli, M. et M^{me} Jean-François Schläfli, M. et M^{me} Jean Duscher et leurs enfants, M. et M^{me} Louis Gentil, M. François Schläfli, M. et M^{me} Victor Journot, ainsi que leurs familles, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, grand'mère, fille, sœur et tante,
Madame Marie FRANK née Schläfli, sage-femme, décédée le 25 avril, à 5 heures du matin, dans sa 42^e année, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 25 avril 1887.
L'ensevelissement auquel ils sont priés d'assister aura lieu **Mercredi 27** courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire, rue du Soleil 5.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 3477-2

Les membres de l'Association des ouvriers monteurs de boîtes or sont priés d'assister à l'ensevelissement de Madame Marie Frank, épouse de M. Fritz Frank, leur collègue, mercredi 27 avril, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire, rue du Soleil 5. 3464-1
LE COMITÉ.

Monsieur et Madame WETTACH-SALZMANN et leurs familles ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur cher fils, petit-fils, neveu et parent,
NUMA, décédé le 25 avril, à l'âge de six mois, après une pénible maladie.

L'ensevelissement auquel ils sont priés d'assister aura lieu **mercredi 27** courant, à 1 heure après midi.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 3466-2

Représentation.

On cherche des agents sérieux et actifs pour le placement dans la clientèle bourgeoise des **VINS** d'une bonne maison ancienne et avantageusement connue. — Commission élevée.
S'adresser par lettre, sous chiffre 422, au bureau de l'IMPARTIAL. 3440-3

Changement de domicile.

M. Fritz CARTIER,
Commerce de Combustibles
et Tapissier,
a transféré son domicile 3441-12
rue du Progrès 80.

L'Atelier de décoration de cuvettes

or, argent et métal,
d'Ernest DROZ, est transféré
RUE DE LA SERRE 59. 3444-3

Changement de domicile

A dater du 23 avril,
le domicile et le **Cabinet dentaire** de
C. BERNER-JAQUES, dentiste,
sont transférés 3156-4
rue Léopold Robert 50, rez-de-chaussée.

Changement de domicile.

L'atelier de **Robes et Confections**
de M^{me} Marie **BERNER-JAQUES** est
transféré, dès le 23 avril, rue Léopold
Robert 50, au 1^{er} étage. 3157-4

Changement de domicile.

LÉOPOLD BERTRAND
— Outils et fournitures d'horlogerie. —
Dès Saint-Georges, 3310-1
Progrès 45, Chaux-de-Fonds.

A partir du 23 avril 1887, la
Charcuterie

ZÉLIM JACOT
est transférée
6, rue du Stand 6,
(maison du Guillaume-Tell). 3210-3

CHANGEMENT DE DOMICILE

A partir du 23 avril, l'atelier et le domicile
de **M. Gustave PAUX-BRENET**
sont transférés 3352-3
rue du Premier Mars 11.

Rhabillages de boîtes en tous genres. —
Encageages. — Sertissures de cadrans et
posages de réhauts en tous titres. —
Ouvrage soigné. Prompte exécution.

Changement de domicile.

Le magasin de **Modes et Nouveautés**
rue du Premier Mars 16 A, est transféré
6, RUE NEUVE 6, au premier étage,
entrée par la place du Marché.

Reçu un très grand choix de **Chapeaux** garnis et non
garnis, et toutes les fournitures pour modes. —
Chapeaux garnis, depuis fr. 1.60. — Le
magasin est toujours bien assorti en Mer-
cerie, Lingerie et Bonneterie. Tous ces
articles seront cédés à des prix réellement
avantageux.

Se recommandant,
M^{mes} KCEHLI.
A la même adresse, on demande une
apprentie. 3273-4

Changement de domicile

Le magasin de fournitures d'horlogerie
P. DUCOMMUN-BANGUEREL
est transféré dès le 20 avril **RUE DE
LA BALANCE 14,** ancien magasin
Bourquin-Huguenin. 3211-3

Changement de domicile.

A dater du 23 avril 1887, le domicile et les
bureaux de
Ch. SCHILLER
sont transférés
34, Rue de la Serre 34,
au rez-de-chaussée. 3278-2

De 2500 à 3000 francs, Bénéfices annuels
offerts à toute personne qui, pendant ses moments de loisir, s'occuperait d'un
travail facile et agréable. 3436-1
Ecrire à **M. Rodolphe Mosse, à Zurich,** sous initiales **G. 304** (M 5530-Z)

CAFÉ LUGINBUHL

5, rue de la Balance 5.

Tout en remerciant ma bonne et ancienne
clientèle de la confiance dont elle m'a
honorée, j'ai l'avantage de l'informer ainsi
que le public en général que je viens de
remettre mon établissement à **M. Charles
Froidevaux.**

Veuve LUGINBUHL.

Me référant à l'annonce ci-dessus, j'ai
l'honneur d'informer le public que je viens
de reprendre le **CAFÉ** desservi jusqu'à
présent par M^{me} veuve LUGINBUHL; je
chercherai à mériter la confiance dont
elle avait été honorée. tant par un accueil
cordial que par des consommations de
bonne qualité.

Dès le **1^{er} mai,** **Restauration.**
On demande quelques bons pension-
naires. 3420-3
Charles FROIDEVAUX.

A dater du 23 avril, le domicile et le
magasin de modes de
M^{lle} TISSOT
sont transférés
rue du 1^{er} Mars 10.

CHAPEAUX MODÈLES
Grand choix de **CHAPEAUX garnis et
non garnis.**

A la même adresse, à vendre un grand
buffet. 3270-2

Changement de domicile.

Rue de la Serre 16.

Articles pour Trousseaux au complet.
Etoffes de robes, de jupons, draperie,
etc. Confections sur mesures pour dames
ainsi que habillements pour hommes et
enfants.

Le magasin, tenu par M^{me} **Veuve
JUNOD,** rue du Parc 8, a été repris par
M. A. Lemrich, qui continuera
dans les mêmes conditions, 3389-6
Rue de la Serre 16.

Changement de domicile.

La fabrique d'assortiments à ancre
J. ANDEREGG
est transféré 3204-2
15, Rue du Puits, 15, au premier étage.

Changement de domicile.

M^{lles} BRANDT ont l'honneur d'infor-
mer leur bonne clientèle, et le public en général, qu'à partir du
22 avril leur domicile est transféré

PLACE DU MARCHÉ 6, au premier étage.
Beau choix de **CHAPEAUX modes** et
autres. — Mercerie, lainages, ganterie,
fleurs mortuaires: le tout à des prix très
modiques. 3359-5

Changement de domicile.

La **Charcuterie de Henri
Galland** est transférée dès ce jour
69, RUE DE LA PAIX 69.
Il profite de cette occasion pour se
recommander. — **CHARCUTERIE** cuite et
crue. **VEAU,** première qualité. 3391-3

L'Agence

DE LA

BALOISE-INCENDIE
est transférée dès le 20 avril 1887

rue D. JeanRichard 19,
au deuxième étage. 3183-3

Le **BUREAU** de

M. Alfred Junod, architecte,
est transféré 3360-2
8, rue du Parc 8.

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. Wilh. BECH père, horloger rhabilleur,
a l'honneur de porter à la connaissance
du public que dès Saint-Georges 1887 son
domicile est transféré **rue de la Demoi-
selle 36,** maison de MM. Favre frères, au
2^{me} étage. Il profite de l'occasion pour se
recommander à tous ses amis et connais-
sances pour les rhabillages en horlogerie.
3277-2

Les Bureaux

DE
M. J.-V. QUILLERET
sont transférés
12, rue Jaquet - Droz 12,
à l'entresol, côté sud. 3271-2

Le Comptoir et le domicile

DE
M. James-A. JEANNERET
fabricant d'horlogerie,
sont transférés 3361-2
78, rue du Parc 78.

Dès aujourd'hui le
MAGASIN DE CHAPELLERIE
ED. MAYER
est transféré

rue Léopold Robert 19,
(magasin de M. Rucklin-Fehlmann).

Assortiment magnifique de
CHAPEAUX
de paille, de soie et de feutre.
NOUVEAUTÉS — PRIX TRÈS BAS
Réparations.

En liquidation, un stock de **Chapeaux**
de paille pour hommes et enfants, valant
4 et 6 fr., seront vendus de 1 fr. 50 à 3 fr.
Se recommande,
3358-2 **Ed. MAYER.**

A dater du 23 avril, la pension-
restaurant

SAVIGNY - DELIN
est transférée
47, rue Léopold Robert 47,
au rez-de-chaussée. 3117
Cuisine française. Repas sur commandes.

Changement de domicile.

Dès le 20 avril, **M. F.-E. Thiébaud**
le domicile de **M. F.-E. Thiébaud**
est transféré **rue du Rhône 31, Genève.**
Les personnes qui auraient des réclama-
tions à faire, sont priées de s'adresser soit
directement à lui, soit chez M. Huguenin,
Place d'Armes 10. 3146

Changement de domicile.

M. Pierre Zwald, représentant de
commerce, a
transféré son domicile **maison du Panier
fleuri.** 3248

A partir de ce jour, le
Bureau Paul SCHAEFFER,
est transféré 3312
3, rue du Marché 3.

Changement de domicile.

Le Magasin de Modes 3294
ROBERT - HALDY
est transféré, à partir du 23 avril,
12, PLACE NEUVE 12,
maison de M. Lauppé, boulanger.

Changement de domicile.

A dater du 23 avril, le domicile et
l'atelier de 3311
M. Auguste GABUS - REYMOND,
décorateur de cuvettes,
sont transférés
31, rue du Doubs 31.

— AVIS —

Le soussigné a l'avantage d'annoncer à
sa nombreuse clientèle et au public en
général qu'il a transféré son

ATELIER DE CHARRONNAGE

qui se trouvait précédemment rue de la
Ronde, dans la maison qu'il habite depuis
longtemps déjà,

6, Rue du Puits 6,
près de la *Cuisine populaire.*

Il s'efforcera, comme par le passé, de
satisfaire sa bonne clientèle par un tra-
vail prompt et consciencieux, et espère
qu'on continuera à lui accorder la con-
fiance qui lui a été témoignée jusqu'à pré-
sent.
3286 **Fritz MEIER, charron.**

CHANGEMENT DE DOMICILE

A dater du 23 avril 1887, le domicile de
M^{me} E. TAILLARD-DANOZ, tailleuse,
est transféré 3324
RUE DU PARC 44, au deuxième étage.

M^{lle} SANDOZ, tailleuse,

a transféré son domicile **RUE DU
PARC 70.** — Elle se recommande pour
tous les ouvrages concernant sa profes-
sion soit en journée ou à la maison. 3337

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le **COMPTOIR** et le **BUREAU**
STAMM & C^{ie}
sont transférés, dès le 23 avril 1887,
RUE LÉOPOLD ROBERT 25.

Rhabillages. Le soussigné se re-
commande à l'honorable public pour des rhabillages et net-
toyages de pendules en tous genres.
Ouvrage soigné et garanti. — Prix mo-
dérés.
3412-3 **André Steinhäuser.**

Boucherie de L'ARSENAL

Rue Léop. Robert 19 a.

Excellentes saucisses au
foie, à 60 ct. le demi-kilo.
Veau, première qualité,
à **65 ct. le demi-kilo.**
Se recommande,
3409-3 **Ed. Schneider.**

ATELIER DE SPÉCIALITÉS**Réhauts**

or, argent, métal et plaqué or Kt. 9, 14, 18.
NOUVEAU SYSTÈME

Guichets

Carrés, ovales, festons et ordinaires.
Bagues soudées et serties.

CHARNIÈRES LOUIS XV

Rapportages d'ornements.

SERTISSAGES DE CADRANS

Bijouterie.

Rhabillages de boîtes

en tous genres
et tout travail et nouveauté se rapportant
à la partie des boîtes.

Se recommande, **Ed. LAMARCHE,**
2920-2 **rue Léopold Robert 55.**

On offre à louer

pour **Saint-Georges 1887,** pour un com-
merce quelconque, un beau magasin, ar-
rière magasin, bureau et grande cave, où
se trouve actuellement la *Cave populaire.*
S'adresser à **M. D. Ullmo,** rue du Col-
lège 18, au premier étage. 1911-3

COMESTIBLES

Ch^s SEINET

Pommes évaporées du Canada.
Véritable Plum Cake. 2347-3